

Ecole Primaire
Publique
Impasse des écoliers
01160 DRUILLAT

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE
du 22/06 / 2015



MEMBRE DE DROIT SANS PARTICIPATION AU VOTE			Représentant
Inspecteur de l'éducation nationale : Monsieur Sébastien COLLET *			
MEMBRES VOTANTS			
NOM	Présent	Excusé	Représentant
Directeur de l'école - Président : Michaël FLOQUET	*		
Maire : Jean-Luc Emin	*		
Conseiller municipal : Pascale Banse, Raphaëlle Bernardinis, Carole Buffet, Patricia Chanel	*		
ENSEIGNANTS DE L'ECOLE			
Sophie Guénot	*		
Laurence Petit	*		
Laetitia Pettini	*		
Nadège Colomb	*		
Sophie Bouchot		*	
Un des maîtres du RASED :		*	
D.D.E.N : Mme Mouvand		*	
REPRESENTANTS DES PARENTS D'ELEVES			Suppléants assurant un remplacement
Durand Arnaud	*		Murtin Mélanie
Arnaud Florence	*		Ferroillet Olivia
Maurand Delphine	*		Navarro Emilie (excusée)
Page Jean-François	*		Thuriskey Sébastien
Mercier Stéphanie	*		Woillet Anne-Laure
VOIX CONSULTATIVE			
RASED :			
Médecin scolaire :			
Infirmier(e) scolaire :			
Assistante sociale :			
ATSEM : Sandrine Vey, Christelle Lafont	*		
Représentant périscolaire : Sylvie Mas	*		
Agent d'Animation : Véronique Amadei			
Enseignant ELCO :			
Invité :			

Procès-verbal établi le 29 JUIN 2015

Le président, directeur de l'école
M Floquet

Le secrétaire, (enseignant)
Nom : L Petit

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ÉCOLE DU LUNDI 22 JUIN 2015

Le directeur installe le conseil d'école et ouvre la séance à 18h15.

Tour de présentation de chacun et présentation de Christelle Klaus, enseignante nommée pour un an sur le poste de monsieur Vernay.

1 – la modification des horaires pour la rentrée prochaine :

La mairie avait demandé à modifier les horaires du mardi et du mercredi à la rentrée prochaine. Le Conseil Départemental s'y oppose car cela reviendrait à rajouter un car pour notre desserte communal, donc à augmenter la dépense publique. Les horaires restent donc les mêmes que cette année.

2 - approbation du projet d'école :

Le projet d'école est lu par les membres du conseil, discuté puis validé à l'unanimité. Il sera donc applicable à la rentrée 2015. Il est disponible auprès du directeur pour consultation.

3 - Perspectives pour la rentrée 2015/2016 :

18 PS, 21 MS, 17GS, 15 CP, 14 CE1, 19 CE2, 15 CM1, 14 CM2, soit 133 élèves. De nombreuses inscriptions ont eu lieu au cours du troisième trimestre. Ceci est lié à de nombreuses ventes de maisons qui ont eu lieu récemment sur la commune, les dérogations étant bloquées depuis le printemps.

Suite à des difficultés dans un groupe d'élève, le conseil des maîtres a fait le choix de séparer le groupe de CE2 en deux parties. Le projet de répartition des classes est le suivant :

PS MS, MS GS, CP CE2, CE1 CE2, CM1 CM2.

Nous ne communiquons pas sur la répartition des élèves dans ces classes pour l'instant. Comme chaque année, vous aurez la répartition des classes par voie d'affichage quelques jours avant la rentrée sur le panneau à l'entrée de l'école.

4 – Point sur les travaux

Les menuiseries des classes de CE2-CM1 et CM1 CM2 seront changées durant l'été.

Divers travaux d'entretien ont été demandés à Michel Page : création d'étagères et de rayonnages dans la BCD et en salle de motricité, plomberie, etc...

Un échange a lieu sur l'état de la fresque qui se dégrade encore. Après un rappel de l'historique, la conclusion reste la même : le mur support est poreux et sujet aux infiltrations, on ne peut donc rien faire. Aucun recours aux assurances n'est possible.

5 - Projets de l'école et des classes :

Pour l'école : Fête de l'école le 5 juin. Ce fut un bon moment encore une fois. Remerciements faits aux enseignants et à Mathilde, la musicienne intervenante, pour la qualité du travail.

Fête de la musique de la Communauté de Communes pour les élèves du CE2 au CM2 le 20 juin à La Ruaz. C'était réussi aussi.

Maternelles, CP + CE1 => Animation KAPLA ce lundi 22 juin. Les enfants ont réalisé différentes constructions par groupe toute la journée. L'ensemble était exposé dans l'école à 16h15 puis a été démonté par les enfants de la garderie.

Pour les maternelles : visite des soieries Bonnet par les classes de maternelles.

Pour les CP/CE1 : visite du Marais de Lavours, présentation du projet THEA au théâtre de Bourg dans le cadre des rencontres nationales THEA OCCE. Les élèves ont présenté sur scène une création de danse qu'ils ont préparé depuis le mois de janvier.

Pour les CE2/CM1 et les CM2 : la classe découverte à Guédelon s'est bien déroulée. Les enseignantes remercient encore les parents accompagnateurs pour leur disponibilité et leur efficacité.

Pour les CE2/CM1 et CE1/CM2 : visite de l'exposition « Gourmandises » à l'hôtel H2M de Bourg.

L'équipe enseignante remercie le sou des écoles et ses bénévoles pour leur financement de tous ces projets.

L'an prochain, le fil rouge de nos projets sera le cinéma, avec la création de films d'animation, la participation au Festival du film d'animation pour la jeunesse de Bourg, la visite du musée des Frères Lumière, etc...

Questions diverses :

- Plusieurs questions similaires remontent au sujet de la création du CE1 CM2 et de sa pertinence pour préparer les CM2 à la sixième. Les raisons de cette création (liées aux effectifs de certains niveaux notamment) sont rappelées et il est aussi expliqué que ce fut plus souvent les CM2 qui étaient bruyants pour les CE1 et non l'inverse. Après plusieurs échanges sur ce niveau de classe, il est précisé que :

- Une très grande majorité d'élèves ont le niveau permettant d'aller en sixième,
- Quelques élèves, pour qui la scolarité a été délicate, sont encore en difficulté. Mais ce n'est pas le CE1 CM2 qui est en cause.

- Les représentants de parents d'élèves soulèvent ensuite la situation d'un élève qui perturbe sérieusement les temps de périscolaire et de cantine :

Qu'est-ce qui est mis en place pour lui ? La municipalité explique ce qui a été fait : Rencontre avec la maman, exclusion des TAP pendant 2 jours. Cela ne résout rien pour l'instant. Le directeur explique ce qui est fait sur le temps scolaire et à l'extérieur de l'école par la famille.

Le maire précise que si cela perdure, il faudra trouver d'autres réponses. Un éventail de ces réponses est fait avec les représentants de parents d'élèves et les enseignants : tout n'est pas possible, il y a un cadre réglementaire à respecter. Le directeur contacte le RASED pour obtenir une aide supplémentaire de leur part.

- Des enfants se plaignent du bruit à la cantine : les ATSEM présentes confirment que c'est bruyant. Mais cela semble être inhérent au nombre d'enfants à table et à la mauvaise acoustique de la salle. Que ce soit 52 élèves ou 52 adultes qui se retrouvent autour d'une table, le volume sonore reste élevé. Il n'y a pas de solution particulière à mettre en place actuellement.

- Une famille signale que les petits n'ont pas eu le temps de finir leur dessert lors d'un repas. C'est arrivé lors du changement d'ATSEM entre Pauline et Christelle ou cela a créé quelques déséquilibres. Les réglages au sein de l'équipe d'ATSEM et d'animateurs se sont refaits depuis. Le maire, présent le jour de cet incident, a confirmé que c'était un problème de réglage et que cela ne devrait pas se reproduire.

- Il est suggéré de créer un trombinoscope des personnels communaux et des animateurs intervenant auprès des enfants pour permettre à toutes les familles d'identifier qui est qui. → Accord de la Mairie.

- Le lieu de sieste à la rentrée est à redéfinir car il y aura plus d'élèves de maternelle au dortoir et la pièce est trop petite. Une réunion est programmée le jeudi 25 juin pour trouver une solution.

- La garderie périscolaire va être déplacée dans la salle d'Arts visuels de l'école à la rentrée 2015 (entrée côté mairie). Cela permettra aux enfants d'avoir accès à la salle de motricité, au préau. C'est aussi une salle plus lumineuse, avec des sanitaires adaptés. La mairie fera une communication à ce sujet.

Le directeur termine le conseil en remerciant tous les participants pour leur implication et lève la séance à 20h00.